

# L'insertion des jeunes sur le marché du travail : le poids des origines socioculturelles

*Alberto Lopez, Gwenaëlle Thomas\**

*Les difficultés d'insertion professionnelle sont plus importantes pour les jeunes dont le père est ouvrier que pour les enfants de cadres ou de professions intermédiaires. Ces différences tiennent en grande partie au niveau de diplôme atteint. Cependant, à diplôme équivalent, l'origine sociale a peu d'effet sur la participation à l'emploi.*

*Lorsqu'ils sortent de l'enseignement supérieur, les enfants d'ouvriers, même s'ils accèdent à des salaires plus faibles en moyenne, ne sont pas plus confrontés au chômage que les enfants de cadres.*

*Les origines nationales induisent un clivage important. Même à diplôme équivalent et avec une profession du père comparable, les jeunes issus de l'immigration maghrébine ont un risque bien plus élevé de rester à l'écart de l'emploi que les jeunes d'origine européenne. Certains événements du passé familial semblent influencer aussi sur les difficultés d'insertion.*

**L'**enquête Génération 98 du Céreq permet une analyse sur cinq ans des parcours sur le marché du travail des jeunes sortis de formation initiale en 1998 (*encadré 1*). Une enquête similaire avait été réalisée pour la génération 1992.

## **Une stabilisation en emploi plus tardive et difficile que l'accès à un premier emploi**

Pour une petite majorité des jeunes, l'accès au premier emploi

est une étape franchie assez rapidement : 58 % des jeunes ayant quitté le système éducatif en 1998 ont obtenu leur premier emploi en moins de trois mois (*encadré 2*). Et même, 40 % d'entre eux l'ont trouvé sans délai. Dans certains cas, les jeunes

\* Alberto Lopez fait partie du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq). Gwenaëlle Thomas en faisait également partie au moment de la rédaction de cet article.

étaient déjà en contact avec leur futur employeur grâce à un stage, un apprentissage ou une expérience de travail (travail étudiant : emploi régulier, petits boulots, etc.) au cours de leur formation initiale. Même dans une conjoncture nettement moins favorable, les délais d'accès au premier emploi restent relativement limités. Ainsi, la moitié des jeunes sortis du système éducatif en 1992 ont

accédé à leur premier emploi en moins de quatre mois, alors que le chômage progressait fortement. En fait, c'est l'obtention d'un emploi durable et d'un statut stable qui est souvent longue et délicate. Ainsi, pour 26 % des débutants, la durée du premier emploi ne dépasse pas six mois et débouche sur une période de « non-emploi » (chômage, formation ou inactivité).

Globalement, quatre types de trajectoires peuvent être distingués (*figure 1*).

Les deux tiers des jeunes (65 %) ont connu une période continue d'emploi de plus de 18 mois au cours des cinq années suivant leur sortie de formation initiale et ont acquis un statut stable à la fin de la période : ils sont alors salariés sous contrat à durée in-

## Encadré 1

L'enquête *Génération 98* réalisée par le Céreq a pour objectif d'analyser les parcours sur le marché du travail des jeunes sortis de formation initiale en 1998 à tous les niveaux de formation.

Un échantillon de 56 000 jeunes a fait l'objet d'une première interrogation au printemps 2001, trois ans après la fin de leurs études. De nombreuses données sur les parcours ont été recueillies grâce à un calendrier professionnel et des modules de questions permettant de préciser diverses séquences d'emploi ou de non-emploi (voir Céreq 2002). Une deuxième interrogation de *Génération 98* a eu lieu au printemps 2003, soit cinq ans après la sortie du système éducatif. Elle s'est adressée à un sous-échantillon de 22 000 jeunes, dont la répartition par niveau et type de formation est proche de celle de la population de référence (les 740 000 jeunes sortis de formation initiale en 1998). Elle a permis de prolonger le recueil d'information sur le parcours professionnel. Le questionnaire contenait aussi plusieurs modules thématiques, dont l'un visait à mieux comprendre la persistance de situations de non-emploi plusieurs années après la fin des études.

Les origines sociales des jeunes sont appréhendées par la catégorie

### L'enquête *Génération 98*

sociale du père. Celle-ci est codifiée à partir d'une déclaration du jeune sur l'activité du père en 1998 (date de la sortie de formation initiale). Dans plusieurs cas, l'enquête n'a pas pu ou voulu indiquer la profession de son père. D'autres variables susceptibles d'induire des différenciations dans l'insertion des jeunes sont aussi utilisées dans l'analyse, comme l'appartenance du père au secteur public, l'activité professionnelle de la mère, etc.

Pour caractériser les origines nationales des jeunes, le lieu de naissance du père a été retenu. Les jeunes dont le père est né hors de France ne correspondent pas rigoureusement aux « jeunes immigrés », de première ou deuxième génération. Ils sont en effet considérés dans cette analyse comme « issus de l'immigration », même si 15 % des pères nés à l'étranger ont été déclarés « Français de naissance » en termes de nationalité.

La caractérisation des origines socio-culturelles privilégie ici le père pour pouvoir appréhender à la fois les origines sociales et nationales dans la présentation des résultats. Dans plusieurs modèles économétriques non présentés ici, l'effet des caractéristiques sociales de la mère a été testé. Ces caractéristiques jouent en général dans le même sens que celles du père. Concernant les origines natio-

nales, le pays de naissance de la mère joue un rôle important.

Dans le cadre de l'interrogation de 2003, un sous-échantillon de jeunes a été interrogé sur divers événements pouvant avoir perturbé la vie familiale au cours de leur enfance : problèmes financiers, chômage prolongé d'un parent, graves problèmes de santé, ruptures familiales, etc. Malgré le caractère facultatif de ces questions (stipulé par l'enquêteur), la quasi-totalité des jeunes a accepté d'y répondre.

L'ensemble de l'information collectée auprès des personnes enquêtées est riche, mais l'enquête comporte des limites. D'une part, comme dans toute étude de ce type, les déclarations rétrospectives peuvent comporter des « erreurs de mémoire » et mettre en jeu une appréciation variable des événements passés et de leur gravité. D'autre part, malgré les redressements statistiques réalisés, les jeunes les plus désocialisés et les plus marginalisés sont très mal représentés dans une enquête téléphonique de ce type. Au sein des ménages ordinaires, beaucoup de résultats de l'enquête *Génération 98* sont comparables à ceux des enquêtes *Emploi* de l'Insee. Mais les jeunes résidant dans des foyers ou d'autres habitats collectifs sont peu présents voire inexistant dans ces enquêtes.

Encadré 2

**Critères d'insertion**

**Le délai d'accès au premier emploi**

Le calendrier professionnel mensuel déclaré par le jeune permet de déterminer le premier emploi exercé après la fin de la formation initiale. Les jobs d'été (ou emplois de vacances) exercés juste après la fin des études ne sont pas pris en compte. Le délai d'accès au premier emploi est ensuite calculé en neutralisant à la fois les mois de service national avant le premier emploi et la période de congés après la formation initiale.

**Le taux de chômage à cinq ans**

Le nombre de chômeurs est rapporté à celui des actifs ayant un emploi ou non.

La situation prise en compte est celle prévalant à la date de l'enquête, entre avril et juin 2003, donc un peu moins de cinq ans

après la sortie de la formation initiale qui a généralement eu lieu entre juin et octobre 1998.

**Le type de trajectoire au regard de la stabilisation en emploi**

Une trajectoire sur cinq ans peut être analysée au regard de l'allure de la participation à l'emploi, plus ou moins dense et continue, et au regard du statut de l'emploi final.

Une personne est considérée comme « stabilisée » si elle a connu une période continue d'emploi de plus de 18 mois. Cette stabilisation prend des formes diverses (avec ou sans changement d'employeur et avec des statuts d'emploi variables) (Lopez A., 2005).

Dans cet article, les jeunes ont été distingués en quatre groupes (figure 1).

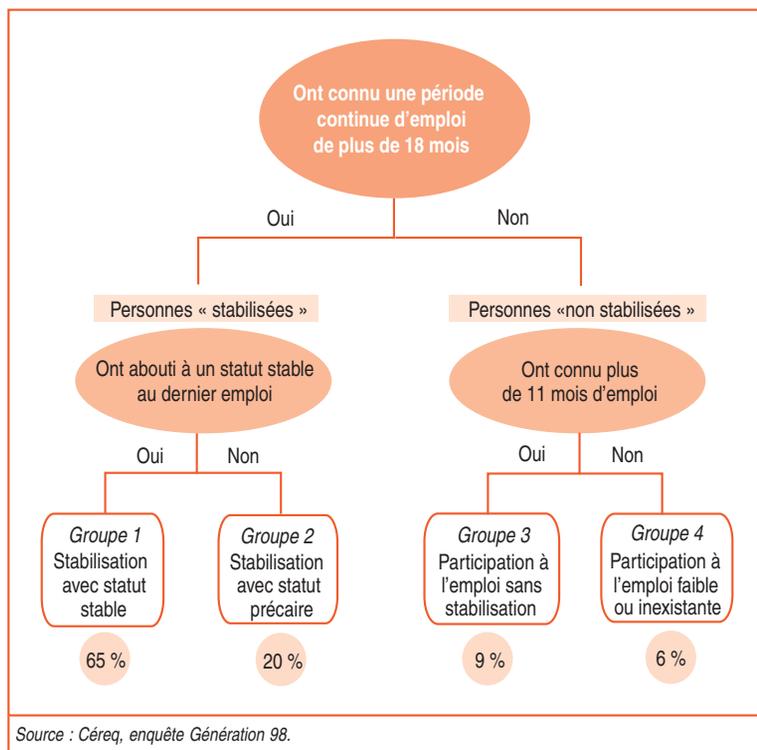
déterminée, fonctionnaires ou non-salariés. Même si quelques personnes sont sorties provisoirement de l'emploi au cours de la période, l'essentiel de ce groupe a bénéficié d'une réelle stabilisation en emploi, plus ou moins rapide (figure 2).

Un jeune sur cinq a également connu au moins une période continue d'emploi de plus de 18 mois mais sans pour autant aboutir *in fine* à un statut stable. Ces jeunes ont davantage connu des épisodes de chômage (figure 3). Pour autant, beaucoup d'entre eux se sont maintenus en emploi grâce à un enchaînement de contrats à durée déterminée (CDD) ou de missions d'intérim : ils ont changé d'employeur sans passer par le chômage.

9 % des jeunes n'ont pas occupé un emploi plus de 18 mois consécutifs mais ont travaillé au total plus de 11 mois au cours des cinq années qui ont suivi la fin de leurs études. Même si pour certains, les périodes d'emploi se situent en début de parcours, elles deviennent surtout majoritaires au cours de la cinquième année. Le processus de stabilisation en emploi se poursuit encore, même après cinq années sur le marché du travail (figure 4).

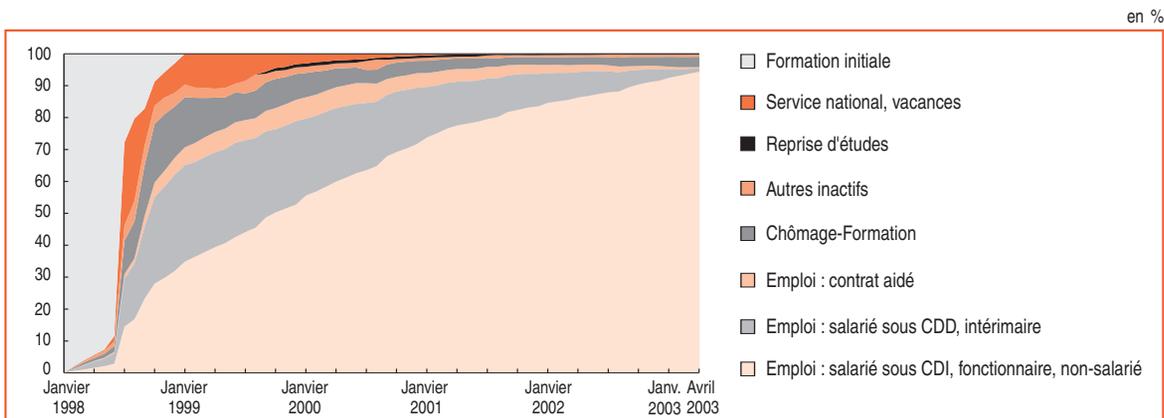
Pour 6 % des jeunes, la participation à l'emploi est faible (moins de 12 mois) voire inexistante. La moitié d'entre eux n'a même eu aucun emploi en cinq ans. Une bonne partie de ce groupe (environ 60 %) a essentiellement connu le chômage ou des périodes alternant chômage et formation sans emploi (figure 5) ; certains se sont retirés du marché du travail, et d'autres, peu nombreux, ont repris des études.

Figure 1 - Quatre types de trajectoires au regard de la stabilisation en emploi



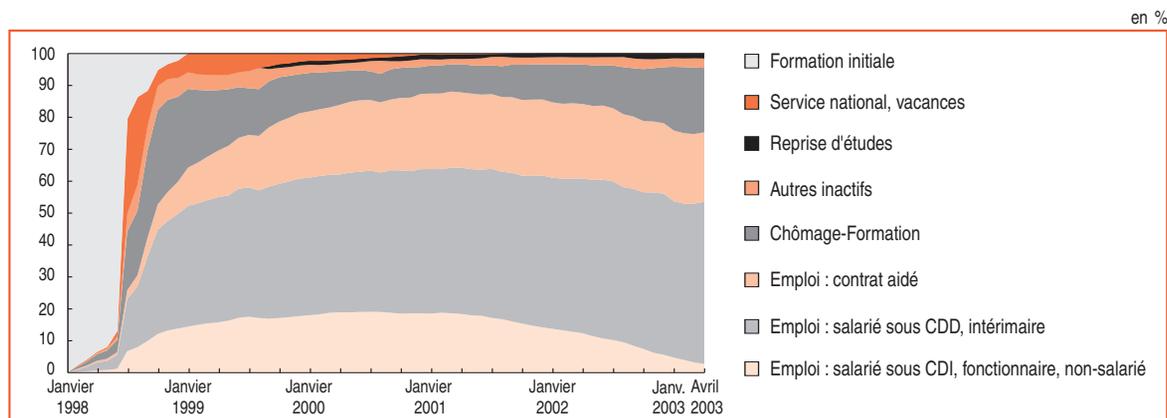
### 3 *Emploi*

Figure 2 - Parcours du groupe « Stabilisation en emploi avec statut stable »



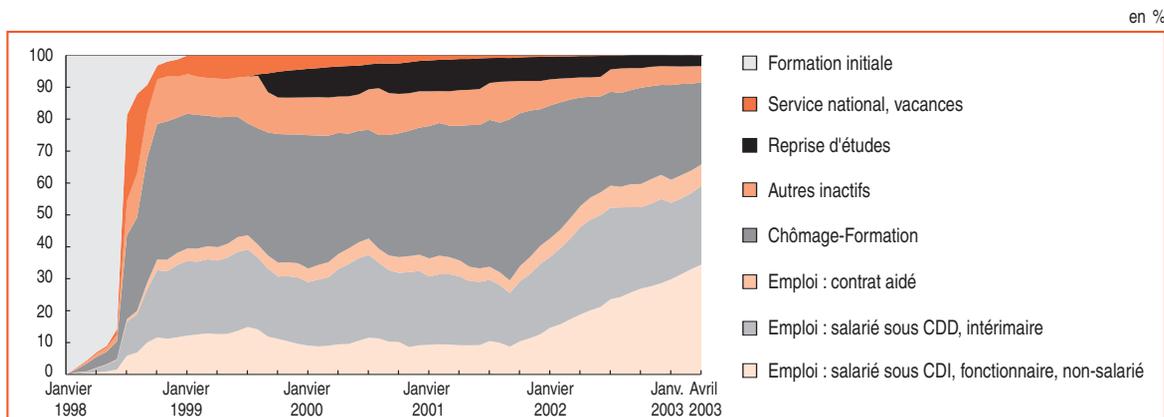
Champ : personnes du groupe « Stabilisation en emploi avec statut stable » : ce groupe rassemble 65 % des jeunes sortis de formation initiale en 1998 (encadré 2 et figure 1).  
Source : Céreq, enquête Génération 98.

Figure 3 - Parcours du groupe « Stabilisation en emploi avec statut précaire »



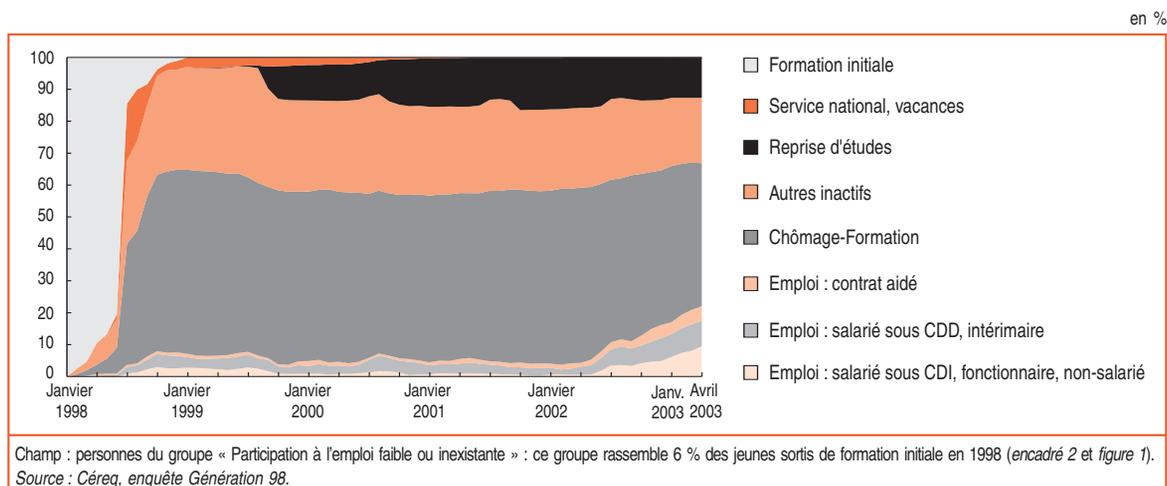
Champ : personnes du groupe « Stabilisation en emploi avec statut précaire » : ce groupe rassemble 20 % des jeunes sortis de formation initiale en 1998 (encadré 2 et figure 1).  
Source : Céreq, enquête Génération 98.

Figure 4 - Parcours du groupe « Participation à l'emploi sans stabilisation »



Champ : personnes du groupe « Participation à l'emploi sans stabilisation » : ce groupe rassemble 9 % des jeunes sortis de formation initiale en 1998 (encadré 2 et figure 1).  
Source : Céreq, enquête Génération 98.

Figure 5 - Parcours du groupe « Participation à l'emploi faible ou inexistant »



### Des parcours différents selon l'origine sociale

Les parcours d'entrée dans la vie active varient sensiblement en fonction de l'origine sociale, appréhendée ici par la catégorie sociale du père (figure 6). Les enfants de cadres ou de professions intermédiaires sont deux fois moins concernés que les enfants d'ouvriers par des parcours où domine le non-emploi (4 % contre 8 %). Les difficultés d'insertion des enfants d'ouvriers se traduisent non seulement par une plus grande fréquence de non-emploi, mais aussi par une sur-représentation des périodes d'emploi temporaire. Par conséquent, ils sont bien moins nombreux à avoir trouvé un emploi stable (5 points de moins qu'en moyenne).

Les enfants d'agriculteurs ont des difficultés d'insertion moins marquées que les enfants d'employés ou de professions intermédiaires qui sont proches de la moyenne.

### Le diplôme, un rôle protecteur

Les différences dans les parcours professionnels entre catégories sociales après la fin des études renvoient à celles des niveaux de diplôme. Le niveau de formation initiale d'un jeune ayant peu ou pas d'expérience professionnelle conditionne largement l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi. Pour un jeune sortant du système éducatif sans diplôme, la probabilité que son parcours professionnel soit dominé par le non-emploi est de 26 %, contre 2 % pour un jeune diplômé de l'enseignement supérieur long (bac + 3 ou plus). L'impact du niveau de la formation initiale est prépondérant. Il explique l'essentiel des différences de parcours constatées selon l'origine sociale (encadré 3 et figure 7). Par exemple, si les enfants d'ouvriers risquent deux fois plus le non-emploi long après leur sortie du système éducatif que les enfants de cadres, cela s'explique essentiellement par le fait que les

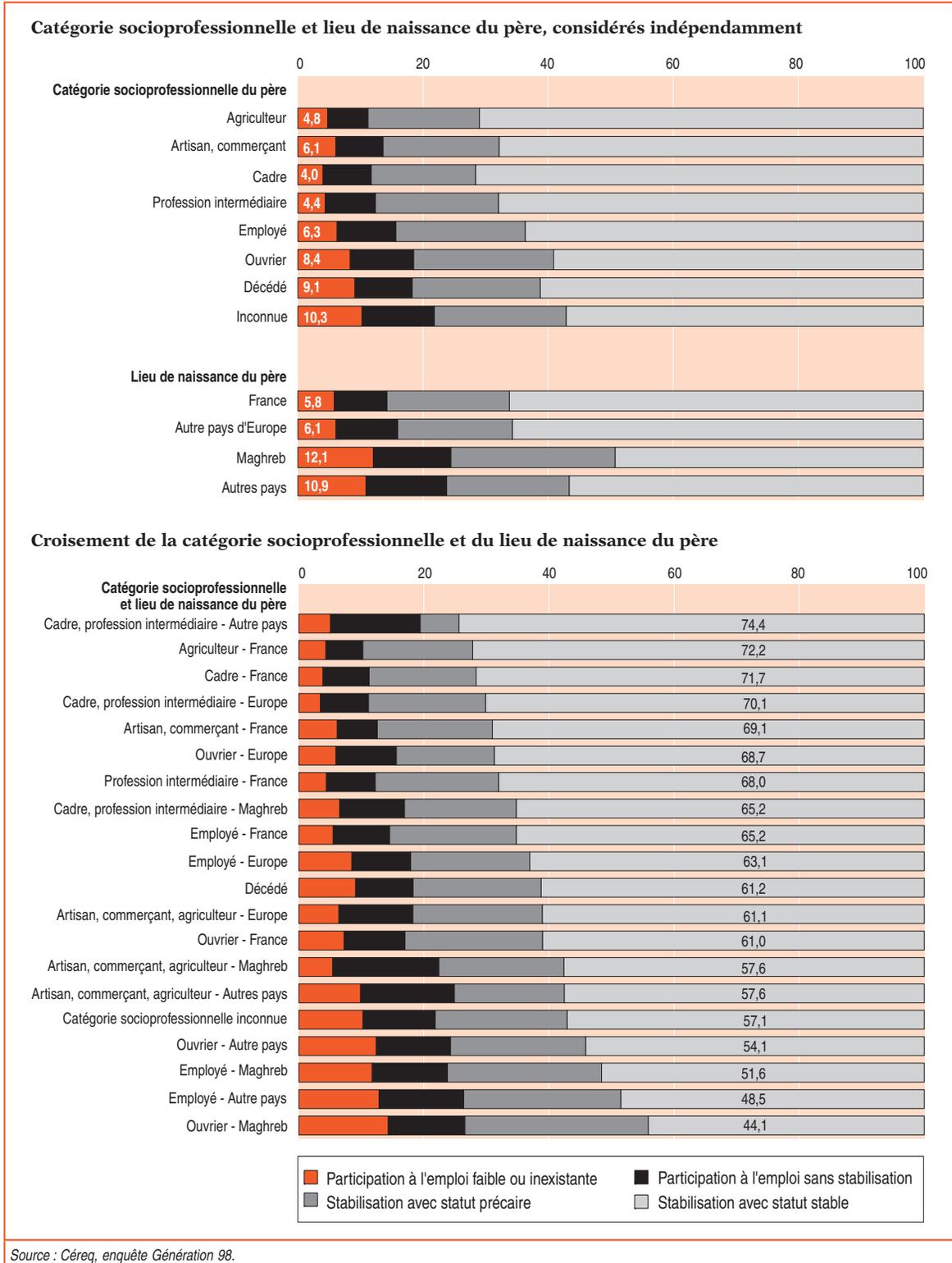
premiers sortent quatre fois plus sans aucun diplôme supérieur au CAP, et trois fois moins de l'enseignement supérieur.

### Les enfants d'ouvriers à l'université : une insertion professionnelle plus rapide que les enfants de cadres mais des exigences salariales limitées

En fait, à sexe, niveau et type de formation initiale donnés, l'origine sociale joue peu sur le degré de participation à l'emploi. Les progrès de la scolarisation ont conduit de plus en plus d'enfants d'ouvriers dans les filières professionnalisées courtes de l'enseignement supérieur comme les BTS ou à l'université. *A priori*, ces jeunes ne bénéficient pas de la même médiation que les enfants de cadres ou de professions intermédiaires pour les porter vers des emplois en correspondance avec leur niveau de formation. Pour-

Figure 6 - Trajectoires suivant la catégorie socioprofessionnelle du père et son lieu de naissance

en %



Source : Céreq, enquête Génération 98.

tant, ils n'ont pas plus de difficulté à accéder à un emploi.

À l'issue de l'enseignement supérieur, les enfants de cadres seraient même un peu plus souvent en situation de non-emploi chronique ou d'emploi temporaire. Trois ans après leur sortie du système éducatif, 6,5 % d'entre eux sont au chômage, contre 5,9 % des jeunes dont le père est ouvrier. Ce phénomène est notamment lié au niveau de leurs exigences salariales. Si les enfants de cadres sortis de l'enseignement supérieur obtiennent un premier emploi un peu plus tardivement, leurs salaires sont en revanche plus élevés, à niveau de diplôme et à localisation de fin d'études donnés (*figure 9*). Lorsqu'ils sont à la recherche d'un emploi au bout de cinq années, les enfants de cadres expriment des attentes salariales plus élevées. La moitié d'entre eux se déclarent prêts à prendre un emploi pour un salaire brut supérieur ou égal à 1 370 euros, contre 1 100 euros pour les enfants d'ouvriers diplômés du supérieur.

### **Les jeunes issus de l'immigration extra-européenne ont des difficultés plus importantes d'insertion**

Les parcours scolaires et professionnels des jeunes varient aussi en fonction des origines nationales. 14 % des jeunes interrogés dans le cadre de *Génération 98* ont un père né à l'étranger (*encadré 1*). Les jeunes dont le père est d'origine maghrébine sont les plus touchés par les difficultés d'insertion sur le marché du travail. Au bout de cinq ans, la moitié d'entre eux n'ont pas d'emploi

stable contre un tiers des jeunes dont le père est né en France. Leur risque de non-emploi prolongé est deux fois plus élevé que la moyenne. Les jeunes dont le père est issu d'autres courants migratoires extra-européens (Turquie, Afrique noire, Moyen-Orient, etc.) connaissent dans leur ensemble des difficultés d'insertion équivalentes à celles des jeunes de père maghrébin. Les jeunes dont le père est né en Europe sont en revanche dans une situation proche des jeunes dont le père est né en France. Les difficultés sont particulièrement aiguës lorsque les deux parents sont tous deux d'origine extra-européenne alors que l'insertion des jeunes issus de couples mixtes, par exemple franco-maghrébin, s'apparente à celle des jeunes issus de couples français.

Le niveau de formation des jeunes de père immigré, en moyenne moins élevé, est en partie à l'origine de ces différences. Même lorsqu'ils ont fréquenté l'enseignement supérieur, les jeunes d'origine extra-européenne sortent souvent de l'université sans avoir décroché un diplôme de niveau bac + 2. Mais au-delà de ce handicap structurel, leurs difficultés d'insertion proviennent aussi d'autres facteurs comme les discriminations sur le marché du travail (*figure 8* dans *l'encadré 3*).

### **Parmi les enfants d'ouvriers, l'origine géographique a un impact net**

Les effets de la profession et de l'origine nationale des parents se combinent et peuvent se cumuler ou se compenser. Les en-

fants d'ouvriers issus de l'immigration maghrébine cumulent les difficultés d'insertion alors que leurs homologues issus de l'immigration européenne sont moins confrontés au chômage que l'ensemble de la génération. Les écarts de formation initiale expliquent en partie ces disparités : un tiers des jeunes dont le père est ouvrier maghrébin arrivent sur le marché du travail sans aucun diplôme ; et lorsqu'ils sortent de l'enseignement supérieur, ils n'y ont souvent pas décroché de diplôme. De leur côté, les jeunes issus de l'immigration ouvrière européenne arrivent fréquemment avec un CAP-BEP (24 %), un bac professionnel ou technique (15 %) ; 16 % en sortent même avec un diplôme de niveau bac + 2.

La profession du père est aussi un facteur de différenciation, à origine nationale donnée (*figure 6*). Par exemple, lorsque leur père est cadre ou exerce une profession intermédiaire, les enfants d'origine maghrébine ont des difficultés d'insertion professionnelle moins importantes que la moyenne.

### **Chômage des parents et difficultés d'insertion**

Mais l'insertion des jeunes sur le marché du travail ne dépend pas seulement de leurs origines socioculturelles.

Les jeunes ayant achevé leur formation initiale en 1998 sont nés dans les années 1974-1980. Lorsqu'ils étaient enfants, leurs parents ont vécu dans une période de forte montée du chômage. Certes, les parents sont sans doute entrés sur le marché du travail alors que le taux de chô-

Encadré 3

### Analyse « structurelle-résiduelle » des disparités de trajectoires entre catégories

L'analyse « structurelle-résiduelle » permet de déterminer jusqu'à quel point les écarts de trajectoires des jeunes, suivant la catégorie sociale ou le lieu de naissance de leur père, peuvent s'expliquer par des disparités dans les niveaux de formation initiale.

Dans un premier temps, on suppose que l'insertion des jeunes dépend uniquement de leur niveau de formation initiale. On simule alors les trajectoires qu'auraient suivies les jeunes dont le père appartient à une catégorie sociale donnée. Par exemple, on suppose que 6,1 % des jeunes dont le père est ouvrier ont

une trajectoire de non-emploi à l'issue d'un CAP-BEP réussi, comme pour l'ensemble des jeunes ayant ce niveau de diplôme. Le résultat pour chaque catégorie provient alors du poids respectif de chaque niveau de formation initiale au sein de celle-ci. Par exemple, les enfants d'ouvriers, dans la mesure où ils sortent souvent avec un faible niveau de formation, obtiennent à l'issue de cette simulation des trajectoires d'insertion relativement défavorables. La part des trajectoires avec une participation à l'emploi faible ou inexistante est de 8,1 %, dans ce calcul théorique, contre 6,5 % pour l'ensemble de la génération.

Dans un deuxième temps, la répartition théorique par type de trajectoire ainsi calculée pour chaque catégorie est comparée à la répartition de l'ensemble de la génération (toutes origines sociales confondues). On observe alors des « écarts structurels » imputables à l'inégale répartition des catégories de jeunes par niveau de formation initiale. Cet écart est par exemple de 1,6 point pour la part des trajectoires de faible participation à l'emploi chez les enfants d'ouvriers (figure 7).

Ces « écarts structurels » ne correspondent pas aux écarts par

Figure 7 - Analyse structurelle résiduelle des écarts liés à la catégorie sociale du père

en point

	Participation à l'emploi faible ou inexistante	Participation à l'emploi sans stabilisation	Stabilisation en emploi avec statut précaire	Stabilisation en emploi avec statut stable
<b>Écarts à l'ensemble</b>				
Agriculteur	- 1,7	- 2,5	- 2,2	6,4
Artisan, commerçant	- 0,4	- 1,4	- 1,5	3,3
Cadre	- 2,4	- 1,3	- 3,3	7,0
Profession intermédiaire	- 2,1	- 1,0	- 0,3	3,3
Employé	- 0,2	0,4	0,7	- 0,9
Ouvrier	1,9	1,2	2,4	- 5,4
Décédé	2,6	0,2	0,5	- 3,3
Catégorie sociale inconnue	3,8	2,6	1,1	- 7,5
<b>Effets structurels liés à la formation initiale</b>				
Agriculteur	- 1,0	- 0,6	- 0,7	2,3
Artisan, commerçant	- 0,3	- 0,2	- 0,3	0,8
Cadre	- 2,3	- 1,9	- 3,7	7,9
Profession intermédiaire	- 1,5	- 1,0	- 1,5	3,9
Employé	0,5	0,4	0,8	- 1,7
Ouvrier	1,6	1,2	2,1	- 4,8
Décédé	0,0	0,0	- 0,1	0,1
Catégorie sociale inconnue	1,4	1,0	1,6	- 4,0
<b>Effets résiduels</b>				
Agriculteur	- 0,7	- 1,9	- 1,5	4,1
Artisan, commerçant	- 0,2	- 1,2	- 1,1	2,5
Cadre	- 0,2	0,6	0,4	- 0,9
Profession intermédiaire	- 0,6	0,0	1,2	- 0,6
Employé	- 0,7	0,0	- 0,1	0,8
Ouvrier	0,3	0,0	0,3	- 0,6
Décédé	2,6	0,2	0,6	- 3,4
Catégorie sociale inconnue	2,4	1,6	- 0,5	- 3,4

Lecture : concernant l'accès à la catégorie « stabilisation en emploi avec statut stable », les enfants d'agriculteurs ont un écart de 6,4 points par rapport à l'ensemble des sortants ; celui-ci se décompose en un effet structurel de 2,3 points, le reste (4,1 points) relève de l'effet résiduel.

Source : Céreq, enquête Génération 98.

Encadré 3 (suite)

rapport à l'ensemble de la génération effectivement constatés pour chaque origine (figure 7). La partie non expliquée correspond à un « écart résiduel ». Dans le cas des enfants d'ouvriers, cet écart résiduel est faible (0,3 point), mais dans certains cas, il est plus important que l'effet structurel, laissant

ainsi penser que l'effet des origines sociales ou nationales sur l'insertion ne transite pas totalement par la formation initiale.

L'écart résiduel peut aussi être de signe opposé à l'écart structurel. C'est le cas pour les enfants de père immigré provenant d'un autre pays européen pour les-

quels la structure par niveau de formation conduirait à moins de stabilisations avec un statut stable (écart structurel de - 1 point) (figure 8) que la moyenne de la génération mais qui en réalité sont plus souvent sur ce type de trajectoire du fait d'un écart résiduel de + 2,1 points.

Figure 8 - Analyse structurelle résiduelle des écarts liés au lieu de naissance du père

	en point			
	Participation à l'emploi faible ou inexistante	Participation à l'emploi sans stabilisation	Stabilisation en emploi avec statut précaire	Stabilisation en emploi avec statut stable
<b>Écarts à l'ensemble</b>				
France	- 0,7	- 0,5	- 0,4	1,6
Europe	- 0,4	0,9	- 1,7	1,1
Maghreb	5,6	3,5	6,3	- 15,3
Autres pays	4,4	3,9	- 0,4	- 7,9
<b>Effets structurels liés à la formation initiale</b>				
France	- 0,4	- 0,2	- 0,3	1,0
Europe	0,0	0,3	0,6	- 1,0
Maghreb	3,0	1,7	2,4	- 7,2
Autres pays	3,7	1,4	1,7	- 6,8
<b>Effets résiduels</b>				
France	- 0,2	- 0,3	- 0,1	0,7
Europe	- 0,5	0,6	- 2,3	2,1
Maghreb	2,6	1,7	3,8	- 8,1
Autres pays	0,8	2,5	- 2,1	- 1,2

Lecture : concernant l'accès à la catégorie « stabilisation en emploi avec statut stable », les enfants dont le père est né au Maghreb ont un écart de - 15,3 points par rapport à l'ensemble des sortants ; celui-ci se décompose en un effet structurel de - 7,2 points, le reste (- 8,1 points) relève de l'effet résiduel.  
 Source : Céreq, enquête Génération 98.

mage était encore faible. Une bonne partie d'entre eux ont donc pu se stabiliser en emploi et, le cas échéant, bénéficier du rôle protecteur de l'ancienneté dans l'entreprise. Mais ce n'est pas le cas pour tous.

Environ 12 % des jeunes déclarent qu'avant leurs 16 ans, un de leurs parents a été confronté à une longue période de chômage. Cette part varie de 2 % pour les jeunes issus de familles d'agricul-

teurs à 16 % pour les familles ouvrières, en passant par 8 % pour les familles de cadres (figure 10).

Ce chômage des parents semble avoir un impact important sur la réussite scolaire des enfants. Ainsi, pour les enfants d'employés, la probabilité de sortir du système éducatif sans qualification apparaît deux fois plus élevée pour ceux dont un parent a été confronté au chômage de longue

durée que pour les autres. Cet effet se prolonge même au-delà, dans l'insertion sur le marché du travail. Ainsi, à niveau de formation, origines sociale et nationale équivalents, un jeune dont un parent a été confronté à un chômage long présente un risque 30 % plus élevé de rester presque toujours hors de l'emploi plutôt que d'obtenir un emploi stable. Le risque de ne pas accéder à une période continue d'emploi de 18 mois est également augmenté

de 50 %. Comme l'ont montré d'autres études (Marry, 1992), la transition de l'école vers l'emploi est facilitée lorsque les parents ont un ancrage professionnel et sont susceptibles de mobiliser des réseaux. L'inscription territoriale joue également un rôle important compte tenu de la concentration du chômage dans certains bassins ou dans certains quartiers.

### **Le poids d'autres événements « précarisants » pendant l'enfance**

Une baisse des revenus, un éclatement de la famille ou un problème de santé peuvent aussi avoir des conséquences plus ou moins durables. Ces événements ne découlent pas toujours d'un chômage de longue durée.

Ainsi, 28 % des jeunes sortis de formation initiale en 1998 déclarent que leur famille a été confrontée à des difficultés financières pendant leur enfance. Mais deux fois sur trois, cette situation n'est pas associée à de longues périodes de chômage.

Les ruptures familiales (séparation plus ou moins durable entre l'enfant et ses parents ou séparation du père et de la mère) sont aussi susceptibles d'avoir une certaine influence. Au total, 20 % des jeunes ont une histoire familiale non conforme au modèle traditionnel selon lequel l'enfant grandit avec ses deux parents réunis sous le même toit. Les familles monoparentales sont devenues de plus en plus nombreuses et les familles recomposées se multiplient aussi. Cette montée de l'« instabilité familiale » a concerné tous les milieux sociaux. Toutefois, chez les cadres,

**Figure 9 - Effet de diverses variables sur le salaire d'embauche au premier emploi**

Variables	Effet multiplicatif estimé
<b>Sexe</b>	
Femme	Réf.
Homme	1,17*
<b>Niveau de formation</b>	
Sans qualification	Réf.
Supérieur long	1,58*
Bac + 2	1,43*
Bac + 1, bac + 2 sans diplôme	1,15*
Bac	1,15*
CAP-BEP	1,07*
<b>Voie de formation</b>	
Scolaire	Réf.
Apprentissage	1,08
<b>Lieu de naissance du père</b>	
France	Réf.
Europe	0,98*
Maghreb	0,99*
Autres pays	1,03
<b>Profession du père en 1998</b>	
Ouvrier	Réf.
Agriculteur	0,99
Artisan, commerçant	1,00
Cadre	1,06*
Profession intermédiaire	1,02
Employé	0,99
Décédé	1,01
Inconnue	0,99
<b>Secteur d'activité du père</b>	
Privé	Réf.
Public	0,99*
<b>Occupation de la mère en 1998</b>	
Active	Réf.
Inactive	1,00
<b>Région de formation</b>	
Province	Réf.
Île-de-France	1,06*

Note : les chiffres notés \* sont significatifs au seuil de 5 %. Ce modèle ne prend pas en compte le caractère endogène du niveau de formation initiale.

Lecture : la situation de référence (notée *Réf.*) est celle d'une jeune femme sortie du système éducatif sans qualification, formée par la voie scolaire en province dont le père est un ouvrier né en France travaillant dans le secteur privé en 1998 et dont la mère est active sur le marché du travail. Le premier salaire d'embauche correspondant pour cette jeune femme est de 1 059 euros par mois.

Lorsqu'un jeune est sorti diplômé de l'enseignement supérieur long, mais toutes choses égales par ailleurs, ce salaire est multiplié par 1,58. À diplôme équivalent et toutes choses égales par ailleurs, lorsque le jeune est d'origine cadre plutôt qu'ouvrier, ce salaire est multiplié par 1,06.

Source : Céreq, enquête Génération 98.

les familles recomposées sont plus fréquentes que chez les ouvriers, et dans les familles issues de l'immigration maghrébine les séparations conjugales sont relativement rares (figure 9).

Le décès d'un des parents est une des causes de l'éclatement de la famille, et concerne 5 % des jeunes sortis de formation initiale en 1998. Les enfants d'ouvriers sont sans doute plus touchés que les enfants de professions intermédiaires ou de cadres. En effet, la mortalité prématurée est très inégale d'une catégorie socioprofessionnelle à l'autre (Monteil C. et Robert-Bobbée I., 2005).

Les problèmes de santé sont aussi susceptibles de menacer la

participation à l'emploi et de marquer les conditions d'existence. Les jeunes signalent de « graves problèmes » dans ce domaine au cours de leur enfance ; ces problèmes concernent les parents dans 12 % des cas et eux-mêmes dans 6 % des cas.

### Une tendance au cumul des facteurs de précarité

Les divers « événements précarisants » dans l'enfance ont tendance à se cumuler. Les enfants de cadres ou d'agriculteurs sont globalement bien moins exposés à ces difficultés dans l'enfance que les jeunes issus des milieux ouvriers ou employés. Une oppo-

sition secondaire apparaît entre les séparations parentales aboutissant à une famille recomposée, plus répandues chez les cadres, et celles aboutissant à une famille monoparentale, plus répandues chez les ouvriers.

Plusieurs « événements précarisants » ont une influence significative sur l'insertion de jeunes, à origines sociale, nationale et à niveau de formation donnés. Les problèmes de santé constituent un premier facteur propre à réduire la participation à l'emploi. Dans certains cas, ces problèmes de santé sont d'ailleurs encore présents et sont donc susceptibles de restreindre l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Figure 10 - Fréquence d'événements précarisants suivant l'origine sociale

#### Catégorie sociale du père (en 1998)

Événements survenus dans l'enfance (avant 16 ans)	en %						
	Agriculteur	Artisan, commerçant	Cadre	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble de la génération
Difficultés financières pendant l'enfance	20	27	16	22	27	35	28
Période de chômage des parents	2	10	8	12	12	16	12
Parents ayant eu de graves problèmes de santé	6	11	9	13	11	11	12
Jeune ayant eu de graves problèmes de santé	3	6	4	3	5	9	6
Enfant séparé de sa famille	3	3	3	2	4	5	5
Parents séparés remis en ménage	3	7	10	7	9	5	8
Parents séparés (autres cas)	1	2	2	4	2	4	3

#### Lieu de naissance du père

Événements survenus dans l'enfance (avant 16 ans)	en %				
	France	Europe	Maghreb	Autre	Ensemble de la génération
Difficultés financières pendant l'enfance	26	39	37	43	28
Période de chômage des parents	11	16	19	23	12
Parents ayant eu de graves problèmes de santé	12	10	15	11	12
Jeune ayant eu de graves problèmes de santé	5	12	7	5	6
Enfant séparé de sa famille	4	14	8	14	5
Parents séparés remis en ménage	8	12	4	10	8
Parents séparés (autres cas)	4	1	3	3	3

Source : Céreq, enquête Génération 98.

### 3 *Emploi*

Plus globalement, lorsqu'un jeune a cumulé trois facteurs de précarité ou plus, le risque de rester à l'écart de l'emploi pendant les cinq premières années de vie active plutôt que de se stabiliser avec un statut stable est presque deux fois plus élevé, toutes choses égales par ailleurs (*figure 11*).

Dans une étude antérieure (Chambaz C. et Herpin N., 1995), les difficultés matérielles rencontrées en début de vie active apparaissaient pour une partie des jeunes comme une « pauvreté héritée de leurs parents ». De multiples facteurs familiaux peuvent donc jouer sur l'insertion professionnelle. D'une certaine manière, une partie des difficultés d'insertion professionnelle rencontrées par les jeunes semble héritée de leurs parents, mais il faut souligner le rôle majeur que joue la formation initiale. De plus, même s'ils existent, les effets des ressources en termes de réseaux sociaux apportés par les parents conduisent à de faibles différenciations en aval de la formation initiale, au moins pour ce qui est de la participation à l'emploi. Les effets attribuables à une discrimination sur le marché du travail apparaissant eux plus manifestes. ■

**Figure 11 - Effet de la formation, des origines sociales et des précarités repérées dans l'enfance sur le type de trajectoire (modèle multinomial)**

Variables	Effet multiplicatif sur le risque de connaître ...		
	le non-emploi long	l'emploi sans stabilisation	une stabilisation avec statut précaire
	... plutôt que d'être stabilisé avec statut stable		
<b>Sexe</b>			
Femme	Réf.	Réf.	Réf.
Homme	0,36*	0,52*	0,74
<b>Niveau de formation</b>			
Sans qualification	Réf.	Réf.	Réf.
Supérieur long	0,10*	0,20*	0,23*
Bac + 2	0,08*	0,30*	0,30*
Bac + 1, bac + 2 sans diplôme	0,19*	0,50*	0,49*
Bac	0,18*	0,41*	0,48*
CAP-BEP	0,37*	0,81	0,85
<b>Voie de formation</b>			
Scolaire	Réf.	Réf.	Réf.
Apprentissage	0,34*	0,46*	0,58*
<b>Lieu de naissance du père</b>			
France	Réf.	Réf.	Réf.
Europe	0,92	1,11	0,89
Maghreb	1,39*	1,39*	1,31*
Autres pays	1,03	0,92	0,89
<b>Catégorie sociale du père en 1998</b>			
Ouvrier	Réf.	Réf.	Réf.
Agriculteur	1,09	0,91	0,88
Artisan, commerçant	1,02	0,86	0,99
Cadre	1,36*	1,26	1,01
Profession intermédiaire	0,99	1,14	1,17
Employé	0,94	0,95	0,96
Décédé	1,60*	0,94	0,85
Inconnue	1,86*	1,25	1,12
<b>Secteur d'activité du père</b>			
Privé	Réf.	Réf.	Réf.
Public	0,97	1,11	0,92
<b>Occupation de la mère en 1998</b>			
Active	Réf.	Réf.	Réf.
Inactive	1,37*	1,18*	1,00
<b>Nombre d'événements précarisants</b>			
Aucun	Réf.	Réf.	Réf.
Un seul	1,24*	1,20*	1,13
Deux	1,60*	1,18	1,22*
Trois ou plus	1,77*	1,74*	1,43*

Lecture : la situation de référence (notée *Réf.*) est celle d'une jeune femme sortie du système éducatif sans qualification, formée par la voie scolaire dont le père est un ouvrier né en France travaillant dans le secteur privé en 1998 et dont la mère est active sur le marché du travail et qui n'a déclaré aucun événement précarisant au cours de son enfance.

Ce tableau illustre les effets des diverses variables sur les risques relatifs de connaître une trajectoire de non-emploi long, d'emploi sans stabilisation, ou de stabilisation avec statut précaire plutôt qu'une stabilisation avec statut stable. Toutes choses égales par ailleurs, lorsqu'un jeune est sorti diplômé de l'enseignement supérieur long, le risque de non-emploi prolongé plutôt que de stabilisation avec statut stable est multiplié par 0,10 (donc divisé par 10). Toutes choses égales par ailleurs, lorsque le jeune a connu trois événements précarisants ou plus, ce risque est multiplié par 1,77.

Les chiffres notés \* sont significatifs au seuil de 5 %.

Ce modèle ne prend pas en compte le caractère endogène du niveau de formation initiale.

Source : Céreq, enquête Génération 98.

Pour en savoir plus

**Cassan F., Clanché F., Mazuy M.**, « Refaire sa vie de couple est plus fréquent pour les hommes », *Insee Première*, n° 797, juillet 2001.

**Castel R.**, « L'insécurité sociale, Qu'est-ce qu'être protégé ? », *La République des idées*, Seuil, 2003.

**Céreq**, « Quand l'école est finie : les premiers pas dans la vie active de la Génération 98 », 2002.

**Chambaz C. et Herpin N.**, « Débuts difficiles chez les jeunes : le poids du

passé », *Économie et Statistique*, n° 283-284, p. 111-125, 1995.

**Lopez A.**, « Les modes de stabilisation en emploi en début de vie active », *Économie et Statistique*, n° 378-379, p. 105-128, juillet 2005.

**Marry C.**, « Les jeunes et l'emploi : force et faiblesse des liens forts », in **Coutrot L., Dubar C.** « *Cheminements professionnels et mobilités sociales* » s/d Céreq, Iresco, 1992.

**Monteil C., Robert-Bobée I.**, « Les différences sociales de mortalité : en augmentation chez les hommes, stables chez les femmes », *Insee Première*, n° 1025, juin 2005.

**Silbermann R.**, « Le devenir des enfants des immigrés en France : quelques éléments pour une vue d'ensemble », in **CERC**, *Actes du Colloque « Le devenir des enfants de familles défavorisées en France »*, Paris, Carré des Sciences, 1<sup>er</sup> avril 2004.